



LE PORT AUTONOME DE NAMUR

RECHERCHE UN/UNE

COLLABORATEUR(TRICE) EN TRAVAUX PUBLICS

Informations relatives au poste

Informations administratives relatives au poste

Niveau : B.

Rang administratif : B3 avec évolution de carrière basée sur le code de la fonction publique.

Taux d'occupation : temps plein.

Grade : Gradué qualifié.

Échelle barémique conforme au code de la Fonction publique : à partir de 33.505,00 € annuel brut indexé. Possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (maximum 6 années) et dans le secteur public (toutes les années sont prises en compte).

Avantages : prime de fin d'année, pécule de vacances, chèques-repas, GSM de fonction, assurance hospitalisation, adhésion aux Services sociaux de la Région Wallonne, télétravail possible à planifier en accord avec le Directeur.

Résidence administrative : Namur.

Lieu de travail : Province de Namur.

Supérieurs hiérarchiques : Directeur du PAN.

Conditions d'accès

Niveau de diplôme requis : Bachelier

Liste indicative des diplômes acceptés :

- Diplôme de l'enseignement supérieur de type court (formation de base d'un cycle, p. ex : graduat, bachelier professionnalisant) de plein exercice ou de promotion sociale délivré une haute école belge dans une orientation construction, travaux publics, bureau de dessin et organisation en construction, dessin d'architecture, dessin de construction, assistant ingénieur ou géomètre expert-immobilier.
- Diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur/bachelier professionnalisant en bois et en construction délivré par une université ou une haute école belge
- Diplôme de candidat/bachelier de transition ingénieur civil ou ingénieur industriel délivré par une université ou une haute école belge
- Diplôme de candidat/bachelier en architecture délivré par une université ou une haute école belge.
- Certificat attestant la réussite des deux premières années d'études de la section polytechnique de l'Ecole royale militaire.

- Diplômes, certificats d'études ou autres titres correspondant à la fonction à pourvoir qui peuvent être pris en considération pour l'admission au niveau A (diplôme universitaire ou de type long).

OU

Certification professionnelle requise correspondant à la fonction à pourvoir.

Priorité handicapé : Non.

Évaluation de santé préalable : Poste de sécurité.

Nationalité : Sans restriction de nationalité.

Langue : maîtrise courante du français.

Condition particulière d'accès : Permis B exigé à l'entrée en fonction.

Conditions d'exercice

- Travail et déplacements sur terrain quelles que soient les conditions climatiques.
- Prestations irrégulières occasionnelles.
- Port d'équipement de protection individuelle en fonction des situations.

Finalités de la fonction

- Etablir la liste des travaux d'entretien à réaliser en priorisant les degrés d'urgence, établir les métrés et estimations correspondants, déterminer la procédure de marché public la plus efficiente pour faire réaliser les travaux.
- Collaborer à l'instruction des dossiers techniques en vue de l'élaboration des documents de passation des différents marchés de travaux d'investissement, d'aménagement ou d'entretien. Rédiger, le cas échéant, ces documents de passation de marché.
- Participer aux formalités de passation et d'exécution des marchés.
- Assurer le rôle du contrôleur des travaux des marchés d'investissement, d'aménagement ou d'entretien, en veillant à la conformité des travaux réalisés par les entrepreneurs, tant au niveau des réalisations que de la qualité des matériaux mis en œuvre.
- Etre désigné fonctionnaire dirigeant de marchés de travaux d'entretien.
- de manière générale, contribuer à la réalisation d'expertises techniques, à la gestion, à l'évaluation, à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures publiques portuaires et de leurs équipements.

Domaines d'activités

- Gestion de projets d'infrastructures complexes et pluridisciplinaires qui requièrent notamment l'utilisation de diverses techniques en matière de sécurisation, de réhabilitation et/ou d'entretien d'infrastructures publiques, d'ouvrages de génie civil, de bâtiments publics, et de leurs équipements, et qui exigent la coordination de plusieurs intervenants internes et/ou externes.
- Gestion de projets innovants visant à concevoir de nouvelles méthodes/outils en matière de sécurisation, de réhabilitation et/ou d'entretien d'infrastructures publiques portuaires, d'ouvrages de génie civil, de bâtiments publics, et de leurs équipements.
- Rédaction de prescriptions techniques et administratives nécessaires à la conclusion de marchés publics (plans, métrés de travaux, clauses administratives et techniques de marchés de moyenne importance).
- Suivi et contrôle de l'exécution, de la qualité, et du respect des impositions techniques et/ou réglementaires dans le cadre de chantiers d'infrastructures publiques et de leurs équipements, en ce compris la rédaction de documents administratifs et techniques y relatifs et les mesurages sur site.
- Réception et contrôle qualitatif et quantitatif des fournitures et/ou des matériaux (en atelier ou sur chantier) et de leur mise en œuvre.

- Organisation de la maintenance technique des infrastructures publiques et de leurs équipements (inspections techniques, opérations de maintenance, gestion des pannes et des incidents, remise en état des équipements...).

Domaines d'activités liés au poste

- Etablissement d'état des lieux d'entrée et de sortie des concessionnaires.
- Inspection périodique des terrains, des bâtiments et des installations appartenant ou remis en gestion au Port autonome.
- Etablissement et mise à jour, en collaboration avec l'équipe technique, de l'inventaire et du planning des travaux d'entretien préventif et/ ou curatif ainsi que des travaux d'investissement à réaliser et des métrés correspondants. Prises de contact dans ce cadre avec les concessionnaires, les tiers, les impétrants, les administrations communales et régionales et tout autre intervenant..
- Préparation des demandes de permis d'urbanisme nécessaires pour les travaux à réaliser.
- Recueil des données et élaboration des documents de passation des différents marchés de travaux et de services (cahiers des charges, plans, métrés), de manière autonome ou en collaboration avec l'équipe technique. Réalisation des estimations des travaux ou des services.
- Examen des offres, analyse des prix, rédaction des rapports d'analyse des offres et des décisions motivées d'attribution, et des notes à destination du Conseil d'Administration du Port.
- Direction et/ou contrôle des chantiers, de manière autonome ou en collaboration avec l'équipe technique, en assurant la maîtrise tant technique que budgétaire des entreprises et en veillant à la consommation des budgets.
Dans ce cadre, établissement des journaux de travaux, des décomptes et des procès-verbaux de constatation durant le chantier ; suivi des correspondances relatives aux contrôles de qualité (essais) réalisés, aux registres d'attachement, aux convocations des entrepreneurs aux réceptions provisoire et définitive ; examen des plans de détails et programmes des entreprises, et des documents comptables établis pour chaque entreprise.
- Organisation et/ou participation aux réceptions diverses, réceptions provisoire et définitive des chantiers.
- Collaboration à la rédaction d'avis techniques argumentés selon la législation en vigueur et/ou les évolutions technologiques en matière d'infrastructures publiques.

Compétences (être capable de)

Compétences techniques

- Avis technique – Émettre des avis techniques argumentés et pertinents dans le cadre de projets complexes et/ou innovants.
- Technique professionnelle – Mettre en œuvre les méthodes et/ou les techniques propres à la matière.
- Rédaction – S'exprimer par écrit dans un langage précis, grammaticalement correct et compréhensible pour le destinataire.
- Qualité – Contrôler la qualité du travail réalisé.
- Dispositions légales et normatives – Appliquer et faire respecter les dispositions légales, les procédures, les normes et/ou les réglementations en vigueur (marchés publics, urbanisme, environnement).(*)

Compétences techniques du poste :

- Utilisation de matériels techniques : Utiliser les appareils, les équipements et/ou les outils standards/spécifiques.
- Compréhension : Comprendre des schémas et/ou des documents techniques.
- Informatique : Utiliser les fonctionnalités de base/avancées de logiciels bureautiques et techniques standards.
La maîtrise d'un logiciel de DAO constitue un atout.

Compétences comportementales

- Rigueur – Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision.
- Gestion de suivi – Surveiller l'état d'avancement et assurer le suivi des activités et/ou des projets dont on a la charge en fonction des résultats attendus
- Collaboration – Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs.
- Assertivité – Défendre un point de vue ou l'application d'une règle par un échange positif tout en préservant la qualité des relations avec les partenaires extérieurs.
- Planification du travail – Organiser son travail en tenant compte des délais et des priorités.

Compétences comportementales du poste :

- Autonomie : Accomplir son travail sans supervision directe.
- Polyvalence et adaptabilité : Savoir gérer diverses activités ou projets en parallèle.
- Prise de décision – Prendre des décisions en tenant compte des avantages et des risques des différentes options possibles sur base des informations disponibles.
- Communication : Communiquer avec autrui (interne ou externe) en s'assurant de la compréhension de l'information reçue et transmise.
- Compétence rédactionnelle (courriers, rapports, notes techniques,...) et d'échanges verbaux (tenue de réunion, technique de négociation, prise de parole en public,...).

() compétence(s) non requise(s) à l'entrée en fonction et à développer sur base des objectifs assignés à l'agent*

Expérience

Aucune expérience n'est exigée. Toutefois, une expérience acquise dans le domaine des marchés publics ou dans la gestion d'infrastructures constitue un atout.